

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024 DE L'ASSOCIATION ACCUEIL HOTEL-DIEU A SION

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs des comptes, nous avons procédé, en date du 12 mai 2025, à la vérification de la comptabilité et des comptes annuels de l'Association Accueil Hôtel-Dieu arrêtés au 31 décembre 2024.

La comptabilité est tenue sous la responsabilité du Comité de l'Association Accueil Hôtel-Dieu.

Nous avons vérifié les postes des comptes ainsi que les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des examens par sondages. Nous avons notamment contrôlé l'exactitude du solde du compte ouvert auprès de la Banque Raiffeisen Sion et Région à Sion.


Nous avons apprécié la présentation des comptes dans leur ensemble et nous estimons que notre vérification constitue une base suffisante pour forger notre opinion.

Il ressort de la comptabilité que l'exercice 2024 présente une perte de CHF 52'529.91. Cette perte sera imputée sur le fonds de réserve. Par ailleurs, nous relevons que le capital de l'association a été porté à la somme de CHF 50'000.00 (+ CHF 15'951.41 également par prélèvement du fonds de réserve). Ce dernier sera ainsi globalement réduit au montant de CHF 47'683.02.

Comme déjà relevé l'an dernier, nous attirons expressément l'attention du Comité de l'Association Accueil Hôtel-Dieu sur la dégradation de la situation financière qui pourrait mettre en péril la pérennité des différentes activités de l'Association Accueil Hôtel-Dieu.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2024 qui vous sont soumis et vous recommandons d'accorder la décharge aux membres du Comité de l'Association Accueil Hôtel-Dieu avec remerciements pour l'important travail accompli.

Les vérificateurs des comptes



Jean-Pierre Sigrist



Heinz Paul Blaser

Sion, le 12 mai 2025